

CIRCULAIRE DE RENTREE 2019

Le lycée Jean Rose a choisi de dématérialiser au maximum les documents de sa circulaire de rentrée afin d'opter pour une démarche écologique et citoyenne. Nous espérons que vous y serez sensibles et que vous trouverez toutes les informations utiles dans ces conditions.

Fin juillet, un courrier vous est parvenu comportant, outre la lettre de rentrée, **des fiches à compléter et à rendre au professeur principal le jour de la rentrée :**

- Un coupon règlement EPS
- Un coupon d'inscription à l'association sportive
- Une fiche d'inscription à la cafétéria
- Un coupon réponse pour les sorties d'intégration (ne concerne que les entrants des lycées technologique et professionnel)

Par ailleurs, vous trouverez en ligne au format PDF les documents suivants :

Informations LP et LT

Lettre de rentrée 2019
Circulaire voie scolaire rentrée 2019
Rappel de certaines consignes
Planning des stages
Mutuelle Saint Christophe
Association des parents d'élèves APEL de l'ECM : Assemblée générale

Informations UFA

Circulaire UFA rentrée 2019

Voyages et sorties d'intégration

Sortie d'intégration 2ndes GATL et MRC
Sortie d'intégration 1ères STMG
Voyage d'intégration 2ndes ASSP/SPVL et 1ères ST2S

Filière sanitaire et sociale

Courrier de rentrée 2019 2nde ASSP
Courrier de rentrée 2019 2nde SPVL
Courrier de rentrée 2019 1ère ASSP
Courrier de rentrée 2019 1ère SPVL

EPS

Règlement EPS
Le projet d'AS du LTP Jean Rose

Le Siège administratif du lycée Jean Rose (situé au 20 rue de Chaage) vous accueille en période scolaire, les lundi, mardi et jeudi de 8h00 à 17h30 – le mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 17h00 .

ORGANISATION DE LA RENTREE DES ELEVES

Voir dates de rentrée et rencontres parents /professeurs, sur feuille annexe

LES HORAIRES DES COURS

Matin :	08h30-09h25	Après-midi :	12h25-13h20
	09h25-10h20		13h35-14h30
	10h35-11h30		14h30-15h25
	11h30-12h25		15h40-16h35
			16h35-17h30
			17h30-18h25

L'emploi du temps et le règlement de l'Etablissement seront communiqués aux élèves, par le Professeur Principal le jour de la rentrée.

ATTENTION: les entrées et sorties des lycéens dans l'établissement ne seront possibles qu'aux horaires suivants:

Le matin : 8h à 8h35 - 9h20 à 9h25 - 10h20 à 10h35 - 11h30 à 13h40

L'après-midi :14h25 à 14h30 - 15h25 à 15h40 - 16h30 à 16h35 – 17h25 à 17h30 - 18h20 à 18h30

LES RETARDS ET LES ABSENCES

Les parents doivent prévenir la vie scolaire le plus vite possible en appelant l'un des numéros suivants :

01 60 09 88 61 - Sandra MEUNIER référente vie scolaire lycée technologique

01 60 09 88 56 - Vincent MAFILLE référent vie scolaire lycée professionnel

01 64 36 35 11 - Nathalie PEREZ responsable de la vie scolaire du lycée hôtelier

Que ce soit pour un retard ou une absence : l'élève doit **OBLIGATOIREMENT** se présenter avec son carnet de correspondance au Responsable de la Vie Scolaire dont il dépend avant d'entrer en classe.

ATTENTION : Les ABSENCES pour motifs personnels et familiaux (leçons de conduite, rendez-vous médecins/spécialistes, contacts avec entreprises, vacances anticipées, etc...)

NE SONT PAS TOLEREES.

Parents, nous vous demandons instamment de ne pas cautionner les absences de vos enfants.

EVALUATION ET SUIVI SCOLAIRE

1. Chaque classe est sous la responsabilité d'un Professeur Principal qui reçoit les parents sur rendez-vous (par l'intermédiaire du Carnet de Correspondance). Mais il est toujours possible de prendre rendez-vous auprès du Chef d'Etablissement, du directeur adjoint ou du coordinateur/trice du secteur.

2. Pour contrôler le travail de leur enfant, les Parents ont à leur disposition, par l'intermédiaire du site **ECOLEDIRECTE**, l'ensemble des notes saisies par les enseignants.

Par ailleurs, des bulletins trimestriels ou semestriels sont envoyés par courrier ou remis en main propre

Des réunions de Parents/Professeurs ont lieu en Décembre ou Janvier. Les Professeurs sont présents pour expliquer les méthodes et s'entretenir avec les Parents.

3. Les permanences sont obligatoires sauf en BTS. En aucun cas, un élève ne peut sortir de l'établissement dans la journée, **sans une autorisation**

4. Des devoirs sur table et des examens blancs pour l'ensemble des classes sont organisés selon un calendrier qui vous sera fourni à la rentrée. **Ils peuvent être programmés le mercredi après midi.**

5. Un carnet de correspondance est remis à votre enfant, il permet un dialogue Parents/Professeurs/ Educateurs. Consultez celui-ci régulièrement, il vous permettra de suivre à au quotidien la vie scolaire de votre enfant et de recevoir en temps voulu les informations utiles.

STAGES –PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

A un moment donné de leur scolarité les élèves sont appelés à effectuer des stages en entreprises (voir feuille annexe pour le calendrier des stages 2018/2019).
Sachez que nous sommes toujours à la recherche de terrains de stage. Si vous pouvez nous aider dans ce domaine, contactez Madame LISAI, Chargée de Relation Entreprises.

COMPORTEMENT—TENUE VESTIMENTAIRE

En référence au projet éducatif de l'établissement et au règlement, une attention particulière sera demandée aux élèves en ce qui concerne :

1. Le comportement à l'intérieur et aux abords de l'établissement (attitude décente), respect des personnes et des locaux mais aussi respect des voies de circulation, des barrières de sécurité.
2. Le tabac : conformément à la réglementation en vigueur (février 2007), il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement. L'usage de la cigarette électronique est également interdit.
3. Pour le lycée hôtelier, la tenue vestimentaire sera conforme au règlement , et pour les autres secteurs une tenue correcte est exigée.

SORTIES ET VOYAGE D'INTEGRATION

Pour les 1ères STMG

Jeudi 12 septembre 2019 Stage de communication Equi-Transformance

Pour les 2ndes professionnelles ASSP/SPVL et les 1ères ST2S

5 et 6 septembre 2019 Voyage en Bourgogne

Pour les 2ndes GATL et MRC

Jeudi 5 septembre 2019 Base de loisirs de Jablines

LES CONGES SCOLAIRES

Vacances	Du (après les cours)	Au (le matin)
Toussaint	Vendredi 18 octobre 2019	Lundi 4 novembre 2019
Noël	Vendredi 20 décembre 2019	Lundi 6 janvier 2020
Hiver	Vendredi 7 février 2020	Lundi 24 février 2020
Printemps	Vendredi 3 avril 2020	Lundi 20 avril 2020
Vacances d'été	Vendredi 3 juillet 2020	

QUELQUES DATES IMPORTANTES DE L'ANNEE 2019/2020

Vendredi 13 septembre 2019 à 17h30 : réunion de parents des formations en voie scolaire.

Mardi 24 septembre 2019 après-midi : messe d'accueil des entrants (2ndes pros et 1ères technos) à la Cathédrale Saint Etienne de Meaux

Samedi 30 novembre 2019 sur la matinée : Forum des métiers et des formations organisé par l'association des parents d'élèves APEL.

Vendredi 6 décembre en fin de journée : réunion de parents des 1ères technos.

Vendredi 13 décembre en fin de journée : réunion d'information sur Parcoursup pour tous les parents des élèves de terminales suivie de la réunion de parents des terminales technos.

Lundi 9 décembre 2019 : célébration de l'Immaculée-Conception et commémoration du message de Monseigneur Marbeau à la Cathédrale Saint Etienne de Meaux.

Vendredi 31 janvier 2020 en fin de journée : réunion de parents des BTS en voie scolaire.

Samedi 1er février 2020 dans la matinée : réunion de parents des classes du lycée professionnel

Le Restaurant d'application LE JARDIN



Est ouvert
à **12h30 précises**
Réservation Obligatoire
Au 01.64.36.35.11

